

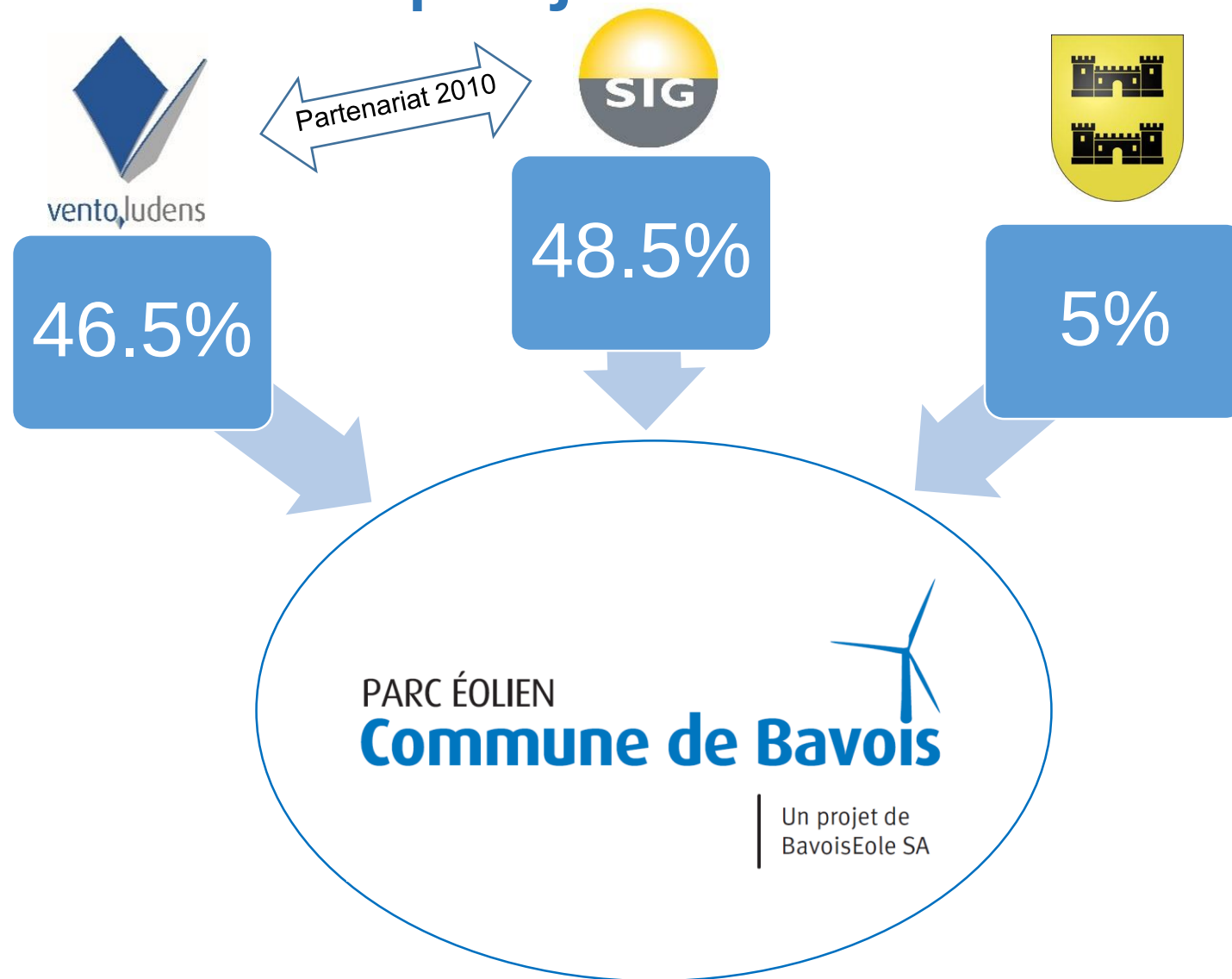
PARC ÉOLIEN

Commune de Bavois

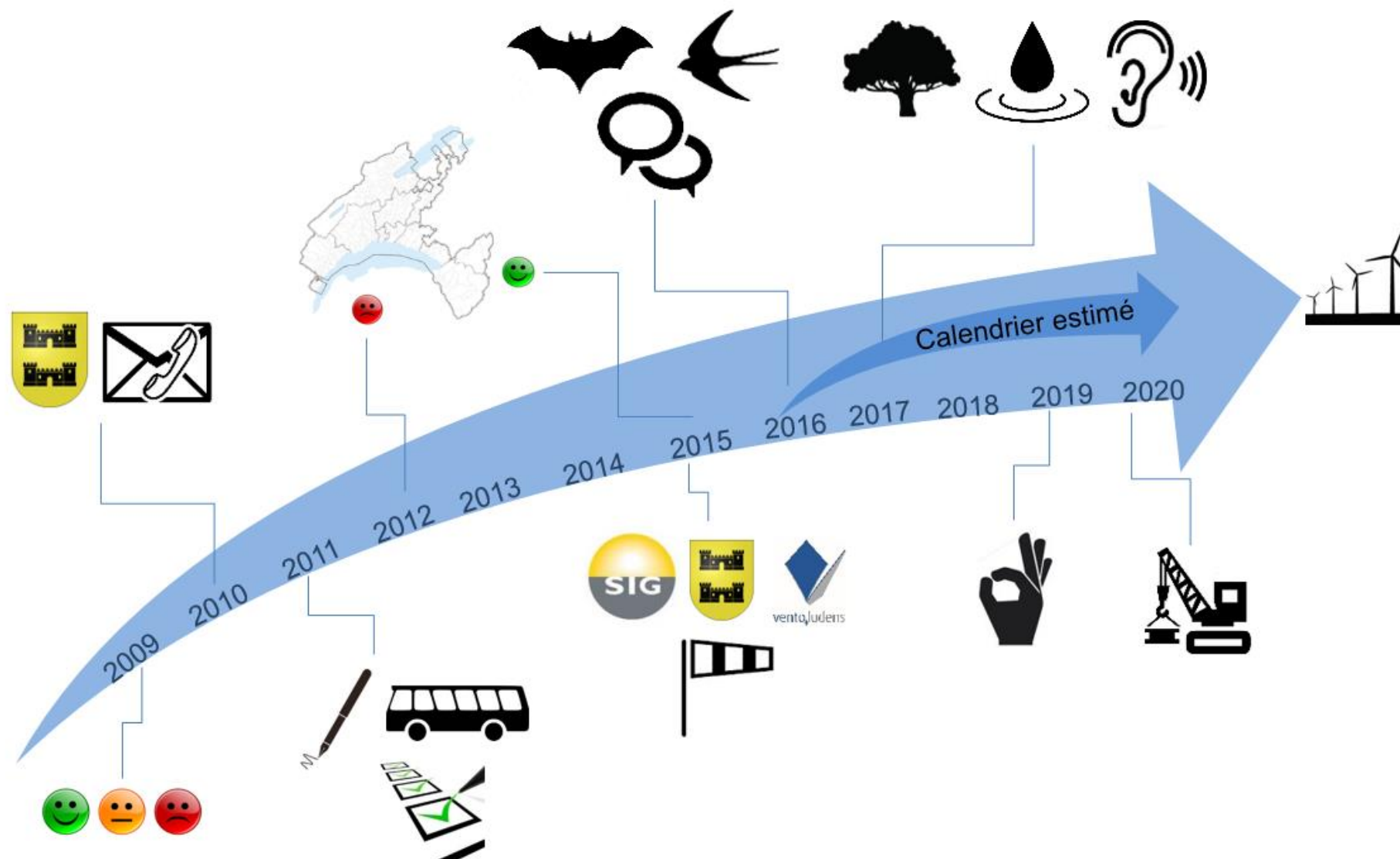


Un projet de
BavoisEole SA

Partenaires du projet



Etapes clés du projet



En cours

- 09.2015 : campagne de mesure des vents
- 04.2016 : études d'impact «chauves-souris» et «avifaune» sur un cycle de 12 mois
- 06.2016 : démarche participative

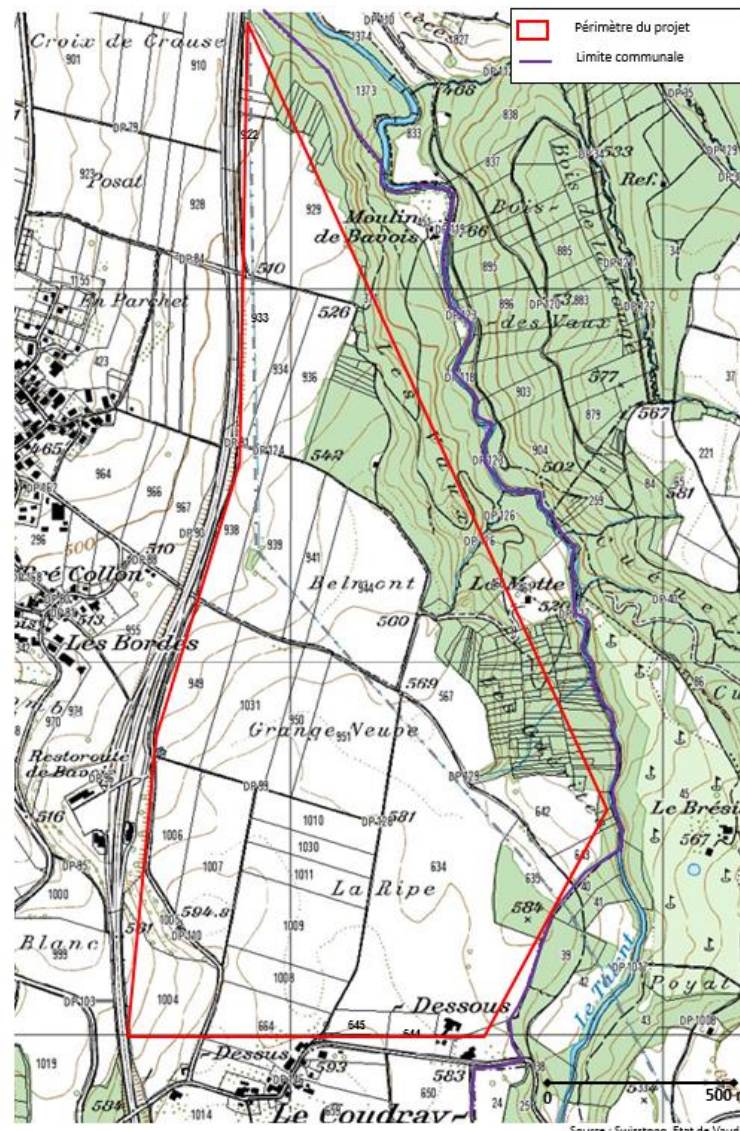


Source : sanu

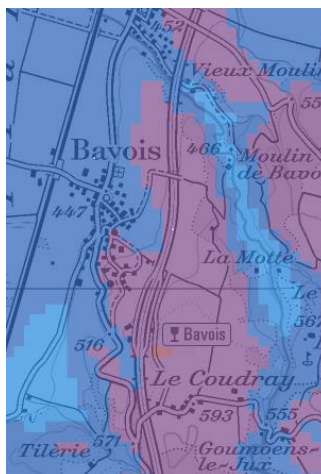


Source : L. Maumary

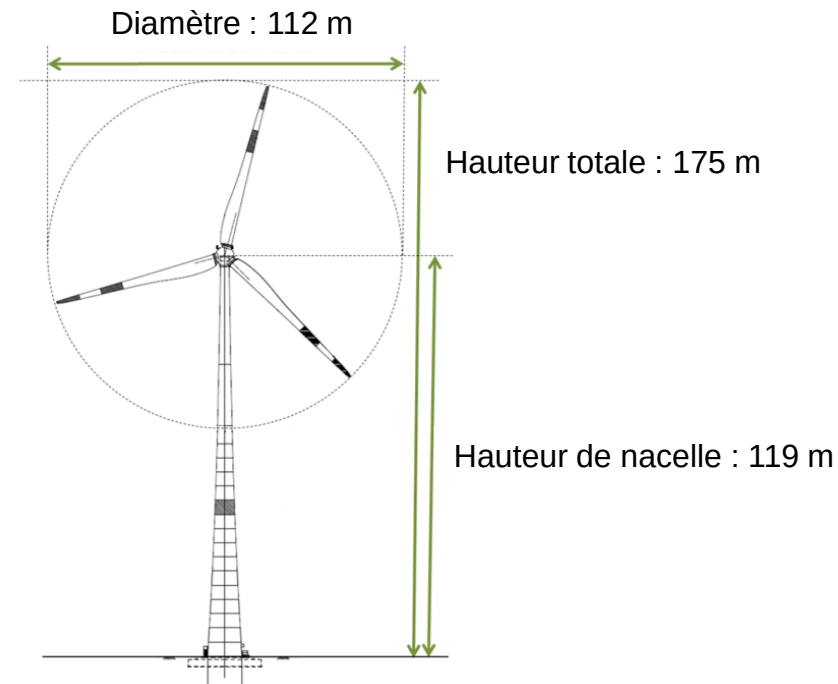
Périmètre d'investigation



Vent & énergie



Atlas des vents de la Suisse :
entre 5 et 6 m/s à 100m



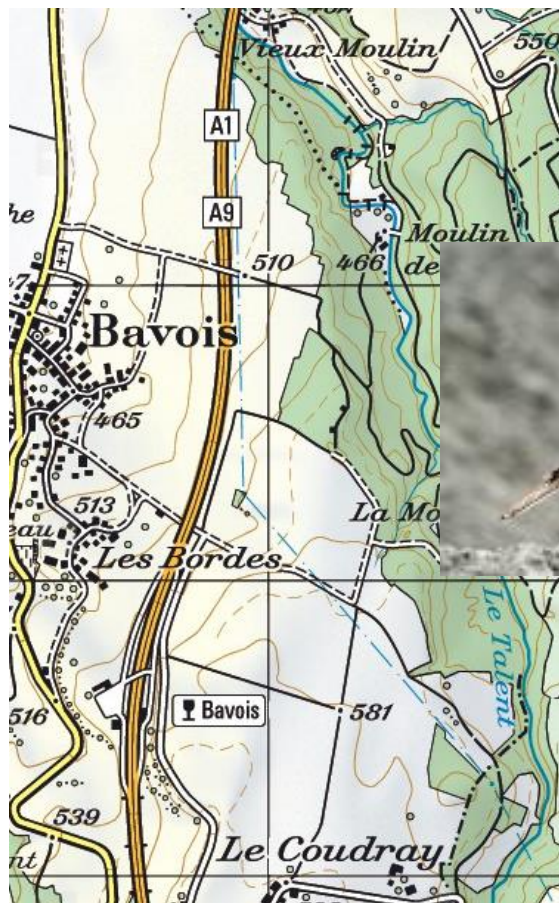
Mât de mesure du vent

Période de mesure	Dès septembre 2015
Hauteur	100 m
Vitesse moyenne du vent à 99 m	Etude en cours

Exemple possible d'éolienne

Type d'éolienne	Vestas V112, 3MW
Hauteur de moyeu	119 m
Vitesse moyenne du vent à 119 m	6.0 m/s
Production électrique nette annuelle d'une éolienne	Entre 6 et 7 GWh <i>Soit les besoins annuels d'environ 1300 ménages de 4 personnes</i>

Etudes d'impact sur l'environnement (EIE)



Source : L. Maumary

Ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE)

814.011

du 19 octobre 1988 (Etat le 1^{er} octobre 2015)

Le Conseil fédéral suisse,

vu les art. 10a, al. 3, 10c, et 39, al. 1, de la loi du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE)¹,
en exécution de la Convention du 25 février 1991 sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo)²
et de la Convention du 25 juin 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus)^{3, 4}

arrête:

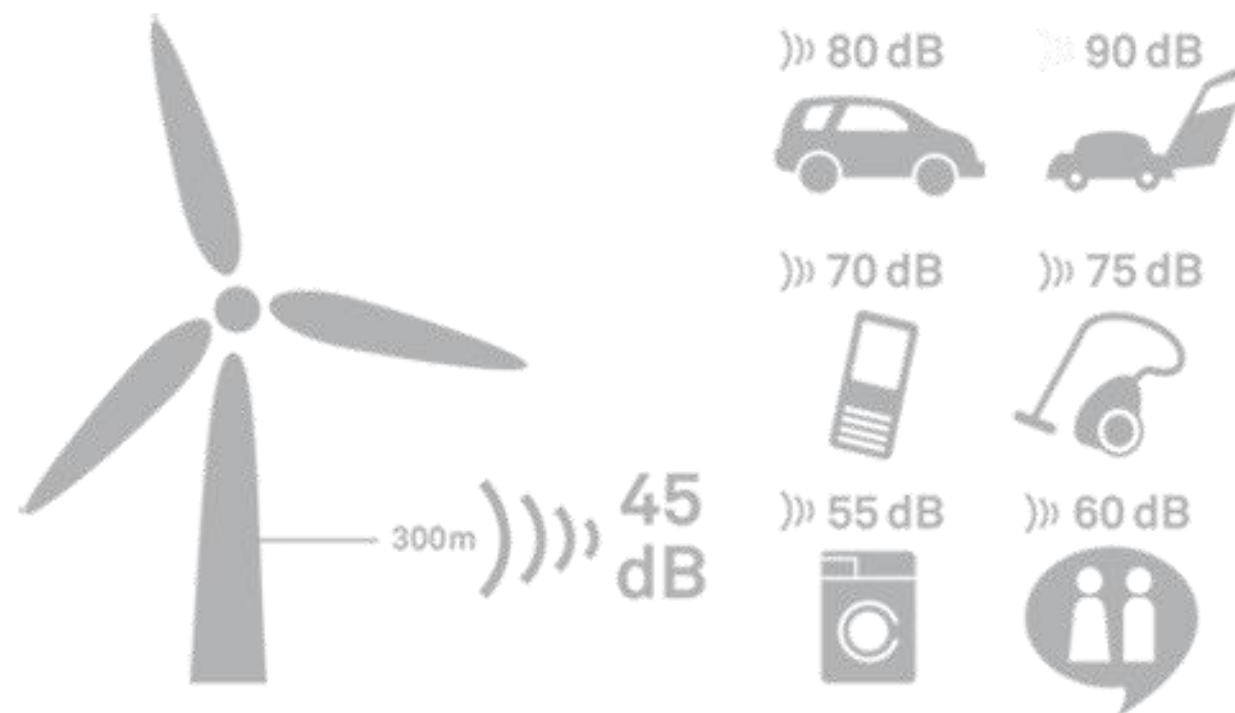
- Bruit
- Eaux
- Forêts
- Milieux naturels
- Oiseaux & chauves-souris
- Ombres portées
- Paysage
- Sol
- Etc.

Bruit

- Respect des normes de l'OPB
(valeur la plus stricte : 45 dB(A))
- OPB, Annexe 6
- Facteurs de correction K1, K2, K3

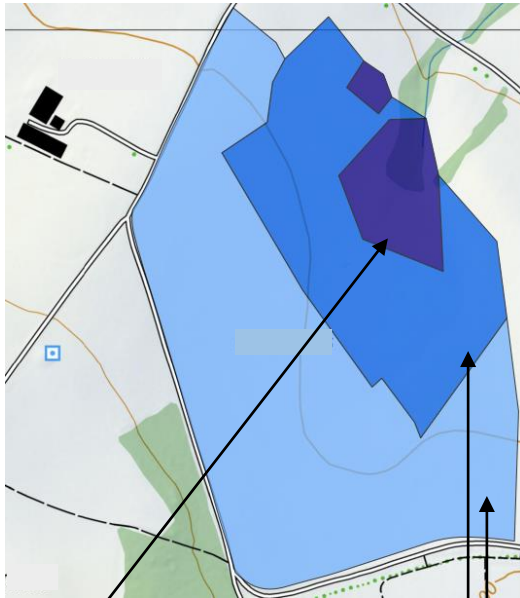
2 Valeurs limites d'exposition

Degré de sensibilité (art. 43)	Valeur de planification Lr en dB (A)		Valeur limite d'immission Lr en dB (A)		Valeur d'alarme Lr en dB (A)	
	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
I	50	40	55	45	65	60
II	55	45	60	50	70	65
III	60	50	65	55	70	65
IV	65	55	70	60	75	70



Eaux & forêts

Eaux



- Zone S1 (inconstructible)
- Zone S2 (inconstructible)
- Zone S3 (constructible sous conditions)

Forêts

- 2012 : simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés (postulat de Robert Cramer)
- Vaud : ouvert à la discussion
- Avantage : augmentation de la distance aux habitations
- Inconvénient : mesures de compensation conséquentes

Paysage

- Impact indéniable sur le paysage
- Etude approfondie pour une intégration optimale

- Subjectivité
- Remise en état du site à la fin de l'exploitation

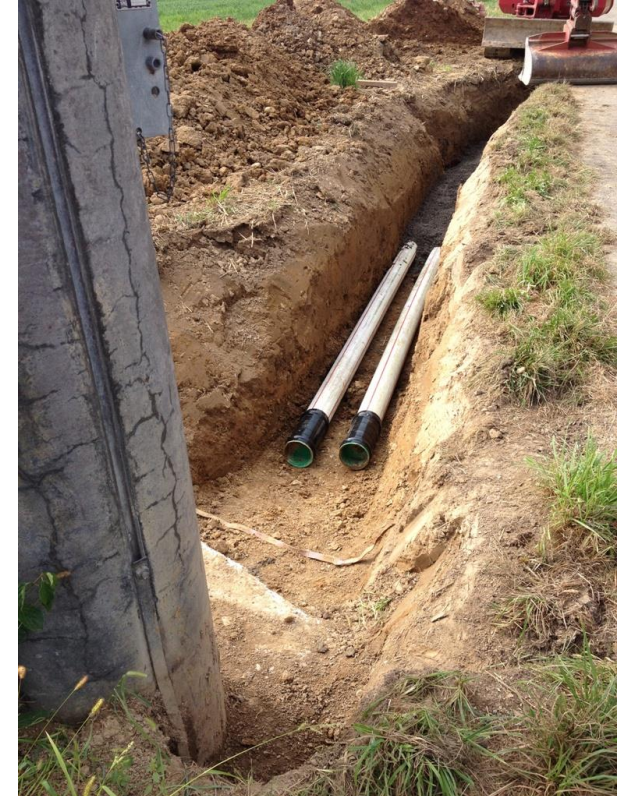


Exemple de photomontage à Windpark Burg (SO)



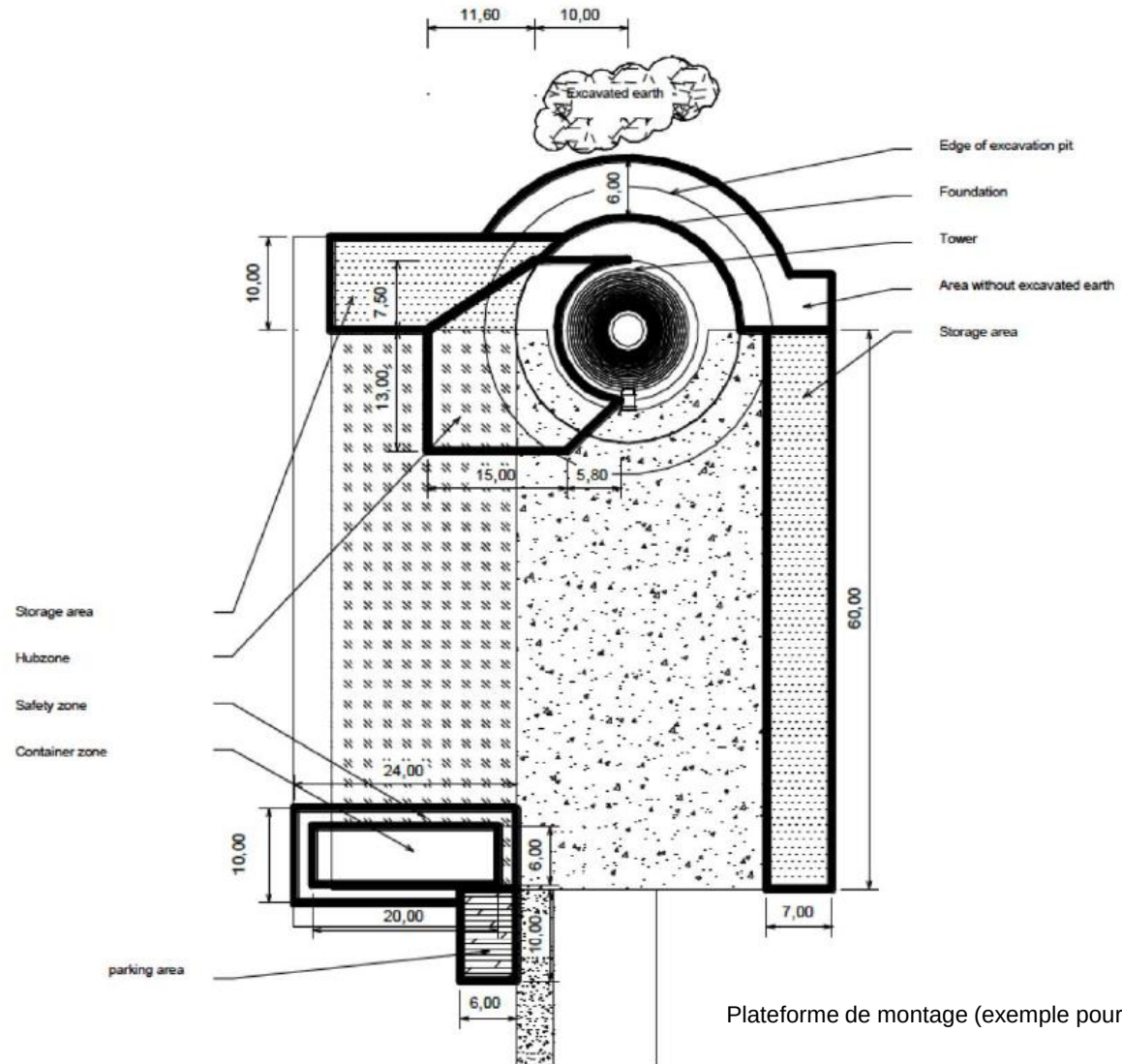
Connexion au réseau

- Raccordement souterrain au réseau électrique
- Point d'injection à définir



Infrastructures

- Plateforme de montage
- Fondations
- Transformateur
- Routes d'accès



Plateforme de montage (exemple pour une E115)

Processus itératif



Retombées locales et régionales

- Financières
- Siège de la société du parc basé dans la région
- Accès à l'actionnariat
- Production locale de courant vert
- Création d'emplois
- Entreprises régionales mandatées pour les travaux et études
- Image positive des éoliennes se transmet à la commune

www.bavoiseole.ch